



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59483>

Département(s) de publication : **94, 77, 78, 91, 92, 93, 95, 75**

Annonce n° **26-59483**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750045201928

**Ville** : Le Kremlin-Bicêtre

**Code postal** : 94270

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 94, 77, 78, 91, 92, 93, 95, 75

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3018589?orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation** : 26-087

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mme La Directrice d'ACHAT

**Adresse mail du contact** : secretariat.prestations.aca@aphp.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 153146960

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer aux document de marché
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer aux document de marché
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer aux document de marché

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 01/07/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** La Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation de l'AP-HP

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mise en place d'une plateforme d'hébergement de données de santé destinée à l'organisation de compétitions de data challenges en santé.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 72000000

**Type de marché :** Services

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris

**Durée du marché (en mois) :** 17

**Valeur estimée (H.T.) :** entre 1 euros et 210000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Critère d'analyse : critère n°1 – Prix (pondération 45%), critère n°2 - Qualité technique de l'offre (pondération 50%) avec sous-critère 1 - Moyens humains mis à disposition (15%), sous-critère 2 - Moyens techniques mis à disposition (20%), sous-critère 3 - Qualité des procédures et produits proposés pour la réalisation des prestations (20%), sous-critère 4 - Qualité des livrables proposés (15%), sous-critère 5 – Modalités de sécurité des moyens mis à disposition et des produits proposés (15%) et sous-critère 6 - Délai de réalisation des prestations (15%), Critère n°3 - Qualité durable de l'offre (pondération 5%) avec sous-critère 1 - Dispositions sociales mises en place dans le cadre de l'exécution du marché (50%) et sous-critère 2 - Dispositions environnementales mises en place dans le cadre de l'exécution du marché (50%). Pour le critère 2 « valeur technique de l'offre » une note éliminatoire fixée à 12/20 est applicable. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à cette dernière sera éliminé. Cette disposition s'applique aussi bien pour les notes obtenues avant et après négociation dans le cas où le pouvoir adjudicateur y aurait recours. Négociations : Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum. Ces derniers seront les 3 premiers au classement initial. Les négociations porteront notamment sur les points suivants : un échange sur les moyens d'améliorer la qualité des offres en faisant évoluer les Cahiers des Clauses Particulières initiaux et/ou le cadre de réponse financier, ou l'acte d'engagement tout en respectant l'égalité des candidats et l'effort tarifaire. Renseignements complémentaires : Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 23/06/2026 à 12h00 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date de remise des plis par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Avance : le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficie d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30 %. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique,

le taux de l'avance est fixé au taux minimal de 5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Durée du marché : le marché est conclu période allant de la notification au 31 décembre 2027 et renouvelable expressément deux fois pour une durée de six mois (par reconduction). Montant maximum : le montant maximum du marché est de 210 000 € HT. Pour chaque projet, le budget alloué est de 42 000 € HT. Une offre peut être déclarée inacceptable si son prix par projet excède 42 000 HT.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026**